



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-101749>

Département(s) de publication : **75**

Annonce n° **24-101749**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public, contrôlé par une autorité locale

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Conception, organisation et réalisation de prestations événementielles

Description : Conception, organisation et réalisation de prestations événementielles

Identifiant de la procédure : b305d261-5599-44b0-97d9-f11fb4c5a52f

Identifiant interne : 24027

Type de procédure : Ouverte

Principales caractéristiques de la procédure : Le marché est passé selon une procédure adaptée telle que prévue par les articles L2123-1, R2131-12 à R2131-14 du Code de la Commande Publique en raison de son objet. En effet, la consultation relève du code CPV 79952000-2 : Services d'organisation d'événements qui fait parti de la liste des services spécifiques pour lesquels une procédure adaptée est possible quel que soit le montant en vertu de l'article R2123-1 alinéa 3 du code de la commande publique.

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79952000 Services d'organisation d'événements

2.1.2 Lieu d'exécution

Subdivision pays (NUTS) : Paris (FR101)

Pays : France

Informations complémentaires : Exécution sur la région île de France

2.1.3 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : L'acheteur s'autorise à négocier en cours de procédure avec l'ensemble des candidats ayant soumissionné ou a attribuer le marché sur la base des offres initiales.

Base juridique :

Directive 2014/24/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : Les précisions figurent dans le règlement de la consultation et ses annexes. Avant la conclusion du contrat, le pouvoir adjudicateur s'assurera que l'attributaire pressenti (chacun des membres du groupement) est en règle de ses obligations fiscales et sociales, et qu'il ne se trouve dans aucun autre motif d'exclusion de la procédure de passation du marché prévu par le code de la commande publique

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001

Titre : CONCEPTION, ORGANISATION ET REALISATION DE PRESTATIONS EVENEMENTIELLES

Description : CONCEPTION, ORGANISATION ET REALISATION DE PRESTATIONS EVENEMENTIELLES

Identifiant interne : 24027

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv) : 79952000 Services d'organisation d'événements

Options :

Description des options : réalisation de prestations similaires et achat de prestations à tierce partie (voir art 1.6 du CCP de la consultation)

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2025

Durée : 48 Mois

5.1.4 Renouvellement

L'acheteur se réserve le droit d'effectuer des achats supplémentaires auprès du contractant, comme décrit ici : L'acheteur se réserve le droit de recourir à un marché négocié sans publicité ni mise en concurrence préalable pour la réalisation de prestations similaires prévues dans le cadre de l'objet du présent contrat dans les formes et conditions définies par l'article R2122-7 du Code de la Commande Publique. La durée

pendant laquelle les nouveaux marchés pourront être conclus, ne peut dépasser 3 ans à compter de la date de notification du marché. Cette faculté constitue une option au sens du droit de l'Union européenne.

5.1.5 Valeur

Valeur maximale de l'accord-cadre : 1,000,000 Euro

5.1.6 Informations générales

Il s'agit d'un marché récurrent

Description : S'agissant d'un besoin récurrent, à l'issue du contrat objet de la présente procédure, le marché fera l'objet d'un renouvellement avec une publication envisagée en 2028.

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Le marché en question convient aussi aux petites et moyennes entreprises (PME)

Informations complémentaires : Le marché conclu sera un accord-cadre multi-attributaire fractionné à marchés subséquents conformément aux articles R2162-4, R2162-7 à R2162-10 du même code. L'accord-cadre est conclu pour une durée de 4 ans à compter de sa notification. la date prévisionnelle de début de marché au 01/01/2025 n'est fournie qu'à titre informatif. L'accord-cadre est conclu avec deux opérateurs économiques maximum, sous réserve d'un nombre suffisant de candidatures recevables et d'offres qui n'ont pas été rejetées en application des articles L. 2152-1 à L. 2152-4 et R. 2152-1 du Code de la commande publique lors de la mise en concurrence préalable.

5.1.7 Marché public stratégique

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La prévention et la réduction de la pollution

Méthode utilisée pour réduire l'incidence environnementale : La transition vers une économie circulaire

Critères marchés publics écologiques : Critères applicables aux marchés publics écologiques de l'UE

Objectif social promu : Égalité hommes-femmes

Objectif social promu : Possibilités d'emploi des chômeurs de longue durée, des personnes défavorisées et/ou des personnes handicapées

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Nom : chiffre d'affaire moyen annuel

Description : la capacité économique et financière du candidat sera appréciée sur la base d'une déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles. Le chiffre d'affaires moyen annuel devra être équivalent à deux fois le montant estimé du marché sur sa durée soit un chiffre d'affaire moyen annuel d'au minimum 1 200 000 €.

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Nom : effectifs et références

Description : la candidature sera appréciée sur la base d'une déclarations de effectifs moyens annuels et l'importance du personnel d'encadrement et une liste de références relative à des services similaires fournis ces 3 dernières années

Les critères seront appliqués pour sélectionner les candidats à convoquer pour la seconde étape de la procédure

Critère :

Type : Autre

Nom : Formulaire de candidature et Déclaration de l'Opérateur Economique

Description : Fournir une habilitation de la personne ayant pouvoir pour engager l'entreprise. Les candidats sont incités à utiliser le « Formulaire de candidature » et « Déclaration de l'OE » joins en annexe du règlement de la consultation pour présenter leur candidature suivant les éléments indiqués

Informations sur la seconde étape d'une procédure en deux étapes :

L'acheteur se réserve le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans mener de négociations

5.1.10 Critères d'attribution

Critère :

Type : Prix

Description : VALEUR ECONOMIQUE DE L'OFFRE évaluée sur la base du scénario de consommation

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 60

Critère :

Type : Qualité

Description : VALEUR TECHNIQUE DE L'OFFRE évalués sur les sous-critères suivants: - méthodologie générale d'intervention (dont équipe dédiée, délais et procédure) pondéré à 10% - proposition sur le cas pratique pondéré à 20%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 30

Critère :

Type : Qualité

Description : VALEUR ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE DE L'OFFRE pondéré à 10% et évalué sur les sous-critères suivants: - Valeure environnementale (démarche de sobriété pour les prestations proposées, gestion des emballages nécessité pour

la prestation, gestion des déchets pendant la prestation, réemploi/réutilisation...)
5% - Valeure sociale (recours à l'insertion, respect égalité homme /femme sur
équipe dédiée,...) 5%

Pondération (pourcentage, valeur exacte) : 10

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://marches.maximilien.fr/>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Variantes : Non autorisée

Description de la garantie financière : Le versement de l'avance est soumis à la constitution d'une garantie à première demande couvrant 100% du montant de l'avance, en application de l'article R2191-7 alinéa 4 du Code la commande publique. La substitution de la garantie à première demande par une caution personnelle et solidaire est interdite. L'organisme apportant sa garantie est choisi par le Titulaire conformément à l'article R2191-41 du Code de la commande publique.

Date limite de réception des offres : 15/10/2024 à 15:00

Date limite de validité de l'offre : 6 Mois

Informations relatives à l'ouverture publique :

Informations complémentaires : les candidas ne sont pas admis à prendre part à l'ouverture des plis

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés : Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : oui

Le paiement en ligne sera utilisé : oui

Montage financier : Financement sur ressources propres du Sycotom. Possibilité de versement d'une avance conditionnée à la constitution d'une garantie à première demande.

Informations relatives aux délais de recours : La présente procédure peut faire l'objet : d'un référé précontractuel prévu aux articles L. 551-1 à L. 551-12 et R. 551-1 à R. 551-6 du Code de justice administrative (CJA) et pouvant être exercé avant la signature du contrat; cependant l'acheteur ne prévoit aucun délai de suspension entre l'information aux candidats non sélectionnés et la signature du marché ; — d'un référé contractuel prévu aux articles L. 551-13 à L. 551-23 du CJA et R. 551-7 à R. 551-10, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA ; — d'un recours de pleine juridiction en contestation de la validité du contrat ou de certaines de ses clauses non réglementaires qui en sont divisibles assorti le cas échéant de conclusions indemnitaires

et pouvant être exercé par tout tiers dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité appropriées. Les requérants peuvent éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les actes détachables du contrat ne peuvent être contestés qu'à l'occasion de ce recours. Le requérant est recevable à former un recours pour excès de pouvoir contre les clauses réglementaires du contrat dans un délai de deux mois à compter de sa publicité. Le requérant peut éventuellement assortir leur recours d'une demande tendant, sur le fondement de l'article L. 521-1 du CJA, à la suspension de l'exécution du contrat. Les personnes lésées par le contrat ou sa passation, peuvent introduire un recours en indemnisation après avoir effectué, le plus souvent, une demande préalable auprès de la personne publique. Au-delà d'un délai de quatre ans à compter du 1er janvier de l'année qui suit celle où la créance sur la personne publique est née, le requérant s'expose à l'opposition de la prescription quadriennale. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible par le site <https://www.telerecours.fr/>

5.1.15 Techniques

Accord-cadre :

Accord-cadre, avec remise en concurrence

Informations sur le système d'acquisition dynamique :

Pas de système d'acquisition dynamique

Enchère électronique : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de médiation : Tribunal administratif de Paris

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Paris

Organisation qui reçoit les demandes de participation : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Organisation qui traite les offres : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0002

Nom officiel : Tribunal administratif de Paris

Numéro d'enregistrement : 17750005500013

Adresse postale : 7 rue de Jouy

Ville : Paris

Code postal : 75004

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-paris@juradm.fr

Téléphone : 0144594440

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Organisation chargée des procédures de médiation

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Syctom, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Numéro d'enregistrement : 25750007400030

Adresse postale : 86, rue regnault 86, rue regnault 86, rue regnault

Ville : Paris

Pays : France

Adresse électronique : marchespublics@syctom-paris.fr

Téléphone : 0140131700

Rôles de cette organisation :

Acheteur

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché

Organisation qui reçoit les demandes de participation

Organisation qui traite les offres

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : fb29c5e2-5b71-444b-b808-6ad334eb9bb0 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché – régime assoupli

Date d'envoi de l'avis : 06/09/2024 à 13:33

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 06/09/2024